

Évaluation du plan stratégique de pays du PAM pour la République du Congo 2019-2026



Résumé des termes de référence

Objectifs

Les évaluations des plans stratégiques de pays (PSP) portent sur la totalité des activités menées par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un pays et pendant une période donnée. Elles servent le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. En tant que telle, cette évaluation : 1) fournira des preuves d'évaluation et des enseignements sur la performance du PAM pour les décisions stratégiques au niveau des pays, en particulier pour développer l'engagement futur du PAM en République du Congo qui sera ancré dans le nouveau Plan stratégique de pays ; et 2) rendra compte des résultats aux parties prenantes du PAM.

Sujet et orientation de l'évaluation

Le PSP 2019-2026 prévoit une stratégie s'inscrivant dans la continuité du cadre de programmation antérieur, visant les problèmes immédiats et les causes sous-jacentes de la vulnérabilité tout en facilitant le développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité, l'appropriation nationale et un transfert progressif des interventions au gouvernement.

Le PSP visait initialement quatre effets directs stratégiques (EDS) dont deux tournés vers une réponse d'urgence, un vers un soutien à la résilience et un autre vers les problématiques liées aux causes structurelles. Un cinquième effet direct stratégique orienté vers une réponse d'urgence a été rajouté lors de la première révision budgétaire (2021).

Les activités du PSP couvrent cinq domaines principaux : l'assistance alimentaire en réponse aux chocs (EDS1) ; le soutien aux systèmes de protection sociale et à l'alimentation scolaire (EDS2) ; le renforcement des moyens d'existence et des chaînes de valeur nutritionnelles (EDS3) ; le développement des capacités techniques des systèmes nationaux et des partenaires (EDS4) ; et la mise à disposition de l'expertise du PAM auprès des acteurs nationaux (EDS5).

Lors de son approbation en février 2019, le plan basé sur les besoins du PSP s'élevait à 97 921 641 USD, avec un objectif de 315 100 bénéficiaires (dont 155 269 femmes et 159 931 hommes). À la suite de quatre révisions budgétaires, selon les chiffres de la quatrième révision approuvée en novembre 2024, le plan basé sur les besoins pour l'ensemble de la période 2019-2026 s'élève désormais à 311,9 millions USD, visant 1 199 331 bénéficiaires. En mars 2025, les contributions identifiées au titre du PSP totalisaient 166 896 171 USD, soit 53,5 pour cent du plan total basé sur les besoins révisé.

L'évaluation mesurera les contributions apportées par le PAM aux EDS du PSP, en déterminant les relations de cause à effet susceptibles de lier les produits des activités du PAM, le processus de mise en œuvre, le contexte opérationnel et les effets directs constatés, y compris inattendus. L'évaluation jugera la mesure dans laquelle le PSP s'est inscrit dans la continuité des activités précédentes au cours de cette période, et a su s'adapter à l'évolution significative du contexte,

examinant les réorientations stratégiques mises en œuvre et ses conséquences, et visant à tirer les leçons pour les orientations futures.

L'évaluation sera fondée sur les critères d'évaluation standard du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, la cohérence, la durabilité, l'interdépendance et la couverture des activités. Elle sera également axée sur le respect des principes humanitaires, de genre, équité et inclusion, de protection et de redevabilité envers les populations affectées.

Parties prenantes de l'évaluation

L'évaluation sollicitera l'avis de nombreuses parties prenantes, internes et externes au PAM, qui tireront parti de ses résultats. Elle offrira l'occasion de mettre en lumière des enseignements aux niveaux national, régional et institutionnel. Le bureau de pays du PAM et ses parties prenantes sont les principaux utilisateurs des constats et des recommandations de l'évaluation, lesquelles éclaireront la conception du nouveau plan stratégique de pays. Le rapport d'évaluation sera présenté lors de la session du Conseil d'administration du PAM en novembre 2026.

Principales questions de l'évaluation

L'évaluation répondra aux quatre questions principales suivantes :

QUESTION 1: Dans quelle mesure la position stratégique, le rôle et la contribution spécifique du PAM au Congo sont-ils fondés sur les priorités du pays et les besoins des personnes ainsi que sur les points forts du PAM?

L'évaluation mesurera le degré de pertinence du PSP par rapport aux politiques, plans, stratégies et objectifs nationaux, et aux objectifs de développement durable, au cadre général de coopération des Nations Unies et aux besoins des hommes, femmes, filles et garçons les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Elle portera également sur l'articulation des partenariats stratégiques fondés sur l'avantage comparatif du PAM, et la cohérence en interne et basée sur une théorie claire du changement. La mesure dans laquelle le PAM a maintenu un positionnement stratégique pertinent à la lumière de l'évolution du contexte, des capacités nationales et des besoins sera également évaluée.

QUESTION 2: Quelle est la mesure et la qualité de la contribution spécifique du PAM aux effets directs stratégiques du PSP en République du Congo?

L'évaluation examinera dans quelle mesure les activités et produits du PAM ont contribué aux résultats escomptés du PSP et Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (CCDD/UNSDCF), ainsi que si des

résultats inattendus, positifs ou négatifs, ont été observés. Elle portera également sur la réalisation des objectifs transversaux : principes humanitaires, protection, redevabilité envers les populations affectées, genre, équité et inclusion, environnement, changement climatique et autres considérations pertinentes. En outre, l'évaluation jugera si les réalisations du PSP sont susceptibles d'être durables ; et si le PSP a favorisé des liens plus stratégiques entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

QUESTION 3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il fait un usage efficace de ses ressources dans le cadre de sa contribution aux produits et aux effets directs stratégiques du PSP?

L'évaluation visera à examiner la livraison des produits dans les délais prévus ; l'adéquation de la couverture et des méthodes de ciblage des interventions ; la rentabilité de la fourniture d'assistance ; et si d'autres mesures plus rentables ont été envisagées.

QUESTION 4 : Quels facteurs ont déterminé les performances du PAM et la mesure dans laquelle il a procédé à la réorientation stratégique visée par le PSP?

L'évaluation examinera la mesure dans laquelle le PSP a pu mobiliser des ressources financières adéquates, prévisibles et flexibles, malgré les difficultés du contexte, et disposer de ressources humaines appropriées et de bonnes dynamiques associées pour soutenir l'exécution du PSP. De plus, l'évaluation examinera l'influence de facteurs tels que la mise en place de partenariats et collaborations avec d'autres acteurs, l'utilité des systèmes de suivi et de rapport pour éclairer les décisions de gestion ; et la pertinence au stade de conception des connaissances existantes sur les défis de la faim, les systèmes alimentaires, et les questions de sécurité alimentaire et de nutrition. L'évaluation cherchera à identifier tout autre facteur organisationnel et contextuel ayant influencé la performance du PAM et le changement stratégique attendu par le PSP.

Portée, méthodologie et éthique

L'unité d'analyse est le PSP, approuvé par le Conseil d'administration du PAM en février 2019, et comprend toute révision ultérieure du budget approuvée. L'évaluation portera sur l'ensemble des activités menées par le PAM entre 2019 et la mi-2025.

L'évaluation adoptera une approche mixte en s'appuyant sur des méthodes et sources primaires et secondaires variées, notamment des examens documentaires, des entretiens avec des informateurs clés et des groupes de discussion. Une triangulation systématique des différentes sources et méthodes sera effectuée afin de valider les constatations et d'éviter tout biais dans le jugement évaluatif.

L'évaluation est conforme aux normes éthiques du PAM et du GNUM. Cela comprend, sans s'y limiter, la garantie d'un consentement éclairé, la protection de la vie privée, le respect de la confidentialité et de l'anonymat des participants, la garantie de la sensibilité aux réalités culturelles, le respect de l'autonomie des participants, la garantie d'un recrutement équitable des participants et la garantie que l'évaluation ne

cause aucun préjudice aux participants ou à leurs communautés.

Rôles and responsabilités

Équipe d'évaluation : L'évaluation sera effectuée par une équipe d'évaluateurs indépendants dotés d'une expertise dans divers domaines pertinents au PSP pour la République du Congo, notamment : l'assistance humanitaire ; les transferts monétaires ; la nutrition, le genre et la protection ; les activités de soutien à la résilience, aux petits exploitants agricoles et aux chaînes de valeurs ; le renforcement des capacités institutionnelles et protection sociale ; la logistique et la gestion d'approvisionnement.

Gestionnaire de l'évaluation du Bureau de l'évaluation : L'évaluation sera gérée par Emmanuel Hakizimfura, chargé d'évaluation au Bureau de l'évaluation du PAM. Il sera l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation, représentée par son chef d'équipe, et les homologues du PAM, veillant notamment à ce que les normes de qualité du Bureau de l'évaluation relatives au processus et au contenu soient respectées. L'assurance qualité au niveau supérieur sera effectuée par la Directrice adjointe de l'évaluation, Julia Betts. Alessandro Cassinadri, analyste de recherche au Bureau de l'évaluation du PAM, soutiendra la recherche et l'analyse des données tout au long du processus.

Un **groupe de référence interne**, composé de parties prenantes du PAM sélectionnées au sein du bureau de pays, du bureau régional et du Siège, sera consulté tout au long du processus d'évaluation pour examiner et commenter les produits de l'évaluation.

Parties prenantes : Les parties prenantes du PAM aux niveaux national, régional et du Siège participeront tout au long du processus d'évaluation afin de garantir un degré élevé d'utilité et de transparence. Les parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires, le gouvernement, les donateurs, les partenaires de mise en œuvre et d'autres institutions des Nations Unies, seront consultées pendant le processus d'évaluation.

Communication

Les constatations préliminaires seront partagées avec les parties prenantes du PAM au niveau du bureau de pays, du bureau régional et du Siège à l'occasion d'une réunion-bilan organisée à l'issue de l'étape de la collecte de données. Une réunion-bilan plus approfondie sera organisée en juillet 2025 pour éclairer le processus de conception du nouveau plan stratégique de pays. Un atelier d'apprentissage national sera organisé en novembre 2025 pour garantir un processus d'évaluation transparent et promouvoir l'appropriation des constats et des recommandations préliminaires par les parties prenantes nationales. Les résultats de l'évaluation seront activement diffusés et le rapport d'évaluation final sera mis à la disposition du public sur le site Internet du PAM.

Chronologie et étapes importantes

Phase de cadrage : février à mai 2025

Collecte des données : mai à juin 2025

Projet de rapport : octobre 2025

Atelier d'apprentissage : novembre 2025

Rapport final : décembre 2025

Présentation au Conseil d'administration : novembre 2026